

# **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE**

## **DU 18 septembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MASSIEUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bernard GRISON, Maire.

Présents : MMES. MM., ACHARD, HENRY, GUILLOT, FOURNIER, NABETH, CAILLOCE, MOREL, GAUCHERAND.

Absents : Mme MERMET-GUYENNET, donne pouvoir à Mme ACHARD  
Mme RIVIERE-CLODIC, donne pouvoir à M. GRISON  
Mmes BABIC, JUST, CODINA DE UNDABEYTIA  
MM. RENFER, BRANDON, DREVON

Secrétaire de séance : M. FOURNIER

Le compte-rendu de la séance du 19/06/2019 est approuvé à l'unanimité.

### **COMMISSION DE LA VOIRIE**

#### **Informations**

##### **RD4F route de Reyrieux**

Une étude a été lancée pour l'aménagement de cette voie. Le cabinet d'études a présenté un compte-rendu sur un diagnostic d'ensemble : sens de la circulation, état de revêtements de la voirie, état des trottoirs, réseaux humides qui concerne l'assainissement (eaux usées et pluviales). Mme GUILLOT informe qu'il faut créer un réseau d'eau pluviale même s'il n'y a pas de dysfonctionnement relevé à ce jour. Le diagnostic technique intègre les comptages : c'est le sens Parcieux Genay qui a le plus de passage de véhicules/semaine (9058) et dans l'autre sens moins de passage de véhicules/semaine (7853). Des propositions ont été faites concernant le sens de circulation, ces dernières n'ont pas donné satisfaction : le cabinet d'études en proposera de nouvelles prochainement. La commune de Parcieux participe aux réunions car elle est aussi impactée par ces travaux. Une réunion de concertation aura lieu avec les riverains début 2020. La prochaine réunion de présentation aura lieu le 23 octobre 2019 à la mairie.

##### **Accessibilité des arrêts de car de « La bascule ».**

La résine n'est pas encore faite : prévue dans une quinzaine de jours.

##### **Travaux de la CCDSV sur la zone d'activités**

Des travaux devraient être réalisés prochainement sur l'avenue Lindberg pour améliorer la chaussée et ses abords.

## **COMMISSION DE L'URBANISME**

### **Informations**

#### **Projet de logements collectifs sur la RD933**

Un projet de logement a été déposé. L'instruction est en cours.

#### **Recours au tribunal administratif contre un permis de construire**

Un collectif s'est constitué d'une quinzaine de personnes en mai 2019. Il n'est pas opposé au projet mais désire en discuter. Ce dernier souhaite rencontrer le promoteur et la commune à la mairie avec M. Le Maire.

### **Délibérations**

#### **Acquisition de parcelles**

La mairie souhaite acquérir la parcelle cadastrée section AH numéro 56 située route de Civrieux dans le cadre de l'aménagement d'un trottoir route de Civrieux pour sécuriser la circulation des piétons.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

## **COMMISSION DE LA VIE FAMILIALE ET DES FINANCES**

### **Rentrée des classes**

La rentrée des classes s'est bien passée pour les élèves (environ 260). M. Le Maire informe des changements au sein de l'équipe enseignante : nouvelle directrice, nouveaux enseignants et nouvel inspecteur académique.

Il précise également que certaines classes ont été dédoublées.

Cette année marque aussi l'arrivée du portail famille pour la cantine/garderie. Ce dernier offre notamment la possibilité de payer par prélèvement, de réserver ou d'annuler les prestations directement sur internet ...

Des travaux ont été réalisés en dessous du CDI avec la mise en place de rayonnage pour ranger, stocker du matériel sans être obligé de sortir de l'école.

#### **Repas des Anciens et colis de Noël**

La date est fixée le vendredi 06 décembre 2019 : l'animation est déjà retenue. La remise des colis de Noël se fera le samedi 14 décembre 2019.

#### **Fête du village**

M. Le Maire informe que la fête a été réussie : avec une très bonne organisation, un nouvel emplacement plus sécurisé pour les enfants, le beau temps...La soirée s'est terminée par un feu d'artifice qui a beaucoup plus aux participants.

#### **Etat détaillé des allocations compensatrices**

Comme chaque année, l'Etat rembourse à la commune les abattements obligatoires sur les taxes locales. Cette année, le montant total de ces remboursements représentent environ 15500 euros.

## Appel de fond concernant le coût de l'éclairage public

M. Le Maire rappelle que la commune a transféré la compétence éclairage public au SIEA. A ce titre, la commune doit s'acquitter de sa cotisation annuelle.

## Fond de péréquation intercommunal et communal (FPIC)

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Cette année, Massieux doit payer environ 12000 euros.

### Délibérations

#### Prise en charge des comptes de formation

Les comptes de formations ont pour objectifs, par l'utilisation des droits qui y sont inscrits, de renforcer l'autonomie et la liberté d'action de l'agent et de faciliter son évolution professionnelle. La commune doit inscrire dans le budget communal la somme allouée par agent et par formation soit environ 250 euros.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

#### Création d'emplois d'agents recenseurs

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. La commune va recruter 5 agents recenseurs pour la période du 15 janvier 2020 au 14 février 2020. Un agent coordonnateur sera recruté également à cette période.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

## COMMISSION DES BATIMENTS

### Informations

#### Travaux de transformation du local des Pompiers

Les travaux ont pris du retard au niveau de la maçonnerie mais le chantier évolue correctement maintenant. Il est à ce jour hors d'eau et hors d'air.

#### Point sur les travaux divers des bâtiments

Les travaux de rénovation des courts de tennis ont été réussis. M. FOURNIER a de bons retours de la part des adhérents.

A l'école, la classe des CM2 a été repeinte avec changement des luminaires par du LED pour faire des économies d'énergie. Dans le CDI, des étagères ont été installées, des parties cloisonnées. Toutefois, au sous-sol, il y a un problème d'étanchéité à régler.

Le mur d'escalade est dans notre école car la commune est l'une des seules de la Communauté à avoir fait installer les ancrages au sol pour la sécurité des enfants.

### Délibérations

#### Collecte des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de Certificats d'Economie d'Energie (CEE), la collecte et valorisation des CEE peuvent

être assurées par le SIEA. Dans ce cadre, le conseil municipal doit autoriser M. Le Maire a signé une convention.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

### Opération « combles perdues » destinée aux collectivités

La SIEA s'engage dans le projet de financement pour l'isolation des combles perdues. M. Fournier est en attente du dossier. Tous les travaux seront réalisés par des entreprises agréées CEE.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**

## **COMMISSION DE LA COMMUNICATION**

### **Informations**

#### **Forum des associations**

M.CAILLOCE indique que le forum s'est passé dans la bonne humeur et la convivialité. Il y a eu moins d'inscriptions, il estime que cela est dû aux pré-inscriptions du mois de juin.

#### **Lettre aux Masserots d'automne**

Elle va regrouper les actualités de la rentrée. Le 24 septembre sera le dernier délai pour la transmission des articles. Elle sera distribuée la première quinzaine d'octobre.

Le bulletin municipal sera à préparer ensuite. Il va reprendre les actions faites de l'année. M. Le Maire précise sa satisfaction sur l'avancement des travaux sur l'année.

M.GAUCHERAND fait part de son expérience en tant que conseiller municipal. Il regrette de ne pas avoir été sollicité et à l'impression de ne pas avoir participé à la vie communale. M.GRISON le rassure quant à sa participation et son engagement au sein de l'équipe. Le conseil municipal échange sur les problématiques de la participation aux institutions.

## **DIVERS**

### **Informations**

#### **Syndicat d'Ordures Ménagères (SMICTOM)**

Deux villes se sont retirées du SMICTOM : Chaleins et Messimy. Le SMICTOM a désormais le même périmètre que la CCDSV et va se fondre dans celle-ci. Le SMICTOM disparaît au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le rapport annuel sur les taux de tri des flux : Massieux est la 13<sup>ème</sup> commune sur 22 par habitant pour le tri du verre. La 18<sup>ème</sup> commune sur 22 pour le tri du papier et la 1<sup>ère</sup> commune sur 6 pour les sacs jaunes.

La déchetterie du Pardy va être refaite notamment pour permettre de traiter plus rapidement les déchets verts.

#### **Bâtiments de la Rouette**

Après que des fissures soient apparues, M. Le Maire a reçu une des responsables de la SEMCODA. Il y a eu des plaintes de la part des locataires avec un courrier précisant leurs craintes.

Un courrier va être fait à la SEMCODA pour éclaircir et tenter de résoudre la situation.

### Périmètre du syndicat d'eau potable

Il y a trois puits de captage au Port Masson qui alimentent une bonne partie de la population. Autour de ces puits, plusieurs niveaux de périmètres sont associés à des restrictions. Ces derniers ont notamment empêché d'agrandir la zone d'activité. Un nouvel agrandissement du périmètre a été demandé, il risque de nuire au développement de la zone d'activités commerciale de Massieux. M. Le Maire a demandé un entretien au Président du Syndicat d'Eau Potable au sujet de l'éventuel d'agrandissement des périmètres. Si aucun consensus n'est trouvé, la commune se réserve la possibilité de saisir le tribunal.

Onze communes supplémentaires vont intégrer le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône. Il y aura désormais 70 communes dans le syndicat.

### Projet de SCOT et lancement de l'enquête publique

Une nouvelle version plus allégée a été élaboré. Elle donne de grandes directives sur les thématiques urbaines : logement, déplacement, offre commerciale... Le projet est mis en enquête publique.

### Subventions des communes pour les frais des assemblées électorales

285 euros de subventions ont été allouées à la commune.

### **Délibérations**

#### Convention avec la SPA

M. Le Maire informe que la SPA de Lyon a contacté la commune pour passer une convention afin de récupérer les animaux errants. Deux options sont proposées : une proposition qui reviendrait à 0.80 cts par habitant et l'autre proposition à 0.60 cts par habitant chacune avec des modalités d'exécution différentes.

La 1<sup>ère</sup> proposition a été retenue.

**La délibération est approuvée à l'unanimité.**